

# La Swiss Jazz School s'installe à Bourguillon jusqu'en juin

**MUSIQUE** • Jusqu'en juin, le caveau des Trois Tours accueille les élèves de l'école bernoise de jazz. Rencontre avec le saxophoniste George Robert, son directeur.



Selon George Robert, la scène du jazz helvétique est remarquablement dense.

VINCENT MURITH

P.-A. ZURKINDEN

Jusqu'au mois de juin (et dès ce soir à 20h30), George Robert viendra à de nombreuses reprises au caveau des Trois Tours, soit en trio, soit avec des chanteuses ou des big bands un mardi sur deux.

La Swiss Jazz School? C'est l'une des quatre facultés de la Haute Ecole de musique et d'art dramatique de Berne. Durant quatre années, ses élèves y travaillent avec acharnement pour obtenir un diplôme reconnu sur le plan national, et très bientôt, sur celui de l'Europe. Son but immédiat est de bénéficier d'une compatibilité entre les établissements semblables, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. Trois élèves se sont déjà rendus à New York pour un séjour de douze mois.

Et pourtant, peu de Fribourgeois se présentent à l'audition préliminaire. Après quinze ans passés dans la Grosse Pomme, et ayant joué avec les plus grosses pointures du jazz, George Robert s'en inquiète, en bon Romand qu'il est: «Je ne comprends pas bien cet état de choses. Même s'il y a un peu plus de Romands qui viennent depuis que je suis là. Il y a des élèves d'Yverdon, de La Chaux-de-Fonds et de Moutier, mais peu de Fribourg!»

## JAZZ SUISSE AU TOP

Il faut dire qu'à Berne on place la barre assez haut, dès la première audition déjà, les places sont donc très limitées. Les septante à huitante élèves qui suivent les cours annuellement font preuve d'une très grande qualité. On a d'ailleurs pu s'en rendre compte au Festival de jazz de Montreux

en juillet 1997, lorsqu'un big band de première force appuyait George Robert. Un CD a immortalisé cette belle prestation.

## BON POUR L'EUROPE

George Robert estime que la scène du jazz helvétique est remarquablement dense. «Ce qu'il lui manque, c'est le public», constate le saxophoniste, «nous avons tout ce qu'il faut pour former des musiciens, mais c'est avant tout le public qu'il faut éduquer. Les gens connaissent mal le jazz, car il y a peu d'émissions à la radio ou à la télé. Les auditeurs qui crochent à cette musique en attrapent facilement le virus! Les Suisses ne se rendent pas compte de la chance qu'ils ont de pouvoir aller écouter du jazz dans de petites salles. C'est une musique qui a grandi dans les salles intimes, les préférées

des musiciens. C'est l'esprit de ces boîtes, de ces caves souvent enfumées qui doit rester, sinon c'est de la boîte de conserve!»

S'il faut encore que le public suisse fasse un petit effort, ce n'est pas le cas ailleurs en Europe. Le saxophoniste pense que «le jazz marche mieux dans nos régions qu'aux Etats-Unis. Si tu te rends dans un club de New York, tu t'aperçois que le 70% du public se compose d'Européens et de Japonais en visite dans la ville; le reste, ce sont des musiciens qui viennent en écouter d'autres. Les Américains sont tellement bombardés de musique qu'on leur vend du jazz de mauvaise qualité, on la leur balance comme des hamburgers.» PAZ

George Robert et la Swiss Jazz School, ce soir à 20h30, caveau des Trois Tours, Bourguillon.

# Les EEF resteront dans les régions

**RESTRUCTURATION** • «Il n'est nullement prévu de fermer des antennes», assure le Conseil d'Etat. Mais une baisse des effectifs est inévitable.

Inquiet de la procédure de désignation des cadres mise en route par les EEF, le député Willy Audergon (dc, La Joux) craignait qu'elle n'aboutisse à la fermeture d'antennes de l'entreprise dans les régions périphériques, en particulier la Glâne. Répondant à sa question, le Conseil d'Etat se montre rassurant: il n'en est nullement question.

## PERSONNEL: -10% DÉJÀ

Cela dit, une diminution d'effectif est «inévitabile», dans le secteur de la distribution notamment. Elle est liée non pas à la nouvelle organisation des EEF, mais à la prochaine ouverture du marché de l'électricité décidée par les Chambres fédérales. A l'échelle suisse, les experts envisagent une réduction de 20 à 30%. Côté EEF, les réductions d'emplois seront limitées grâce à leur renforcement et à l'élargissement de leurs activités «au moyen de participations croisées», affirme l'Exécutif. Ces réductions s'opéreront par des transferts internes, par le non-remplacement de démissionnaires et par des retraites anticipées. Le programme de départs

anticipés mise en œuvre depuis trois ans a déjà eu pour effet de réduire d'environ 10% l'effectif du personnel.

## LES CADRES AU CONCOURS

Quant à la mise au concours de tous les postes de cadres, elle s'inscrit dans la réorganisation de la direction et de l'ensemble du «management» des EEF. Ces postes ont été redéfinis. Pour ceux de membres de la direction, les candidats ont présenté leur dossier par écrit, puis devant une commission d'évaluation; le conseil d'administration a procédé aux nominations en juin 2000.

Pour les postes de chefs d'unité (cadres moyens), les décisions sont tombées en décembre dernier. Enfin, les candidats aux postes du dernier niveau hiérarchique (responsables des succursales, des équipes de montage, des ateliers) n'ont pas eu à se présenter devant une commission d'évaluation, mais devant leurs directeurs respectifs. Les postes ont été mis au concours au début 2001 et les décisions seront prises à la mi-mars, précise le Conseil d'Etat. LR

## EN BREF

### Quand la police emmène des enfants au poste

**QUELLES RÈGLES?** Deux députés, Paul Sansonnens (dc, Forel) et Jean-Pierre Dorand (dc, Fribourg), questionnent le Conseil d'Etat sur les pratiques de la police lorsqu'elle interpelle des mineurs. A la fin février (*La Liberté* du 27 février), suite à un incendie à Marly, des policiers avait emmené au poste quatre enfants sans avertir leurs parents. Comment la police doit-elle procéder dans de tels cas? Et quelle est sa pratique? interrogent les deux élus. LR

### L'Uni de Fribourg «oubliée» des programmes de recherche

**QUESTION** • Le Département fédéral de l'intérieur a récemment retenu dix programmes de recherche prioritaires auxquels il attribue globalement 126 millions de francs. «Toutes les universités suisses en bénéficient sauf Fribourg. Il est vrai que ce programme privilégie essentiellement ou même exclusivement les sciences naturelles et médicales. On se demande toutefois pourquoi Fribourg n'a pas réussi à obtenir un soutien analogue pour un de ses projets de recherche», écrit le député Bernard Garnier (r, Fribourg), qui demande au Conseil d'Etat de répondre à sa question. LR

### Raccordement de Romont aux N1 et N12: où en est-on?

**TRAVAUX** • En automne 1996, le Grand Conseil acceptait un crédit de 6,1 millions pour les études et acquisitions de terrains en vue du réaménagement de la route Romont-Vaulruz. Près de cinq ans plus tard, où en est-on? demande au Gouvernement le député Georges Godel (dc, Ecublens), qui rappelle que Romont est le seul centre régional du canton à ne pas avoir d'accès direct à une route nationale. Et d'interroger: le Conseil d'Etat a-t-il entrepris des démarches pour relier Romont à la N1? Est-il intervenu à Berne pour classer la liaison N1-N12 par Romont en route nationale? LR

### Accident et appel aux témoins

**MAGNEDENS A12** • A 9h50 lundi, une automobiliste de 51 ans circulait sur l'autoroute, de Fribourg en direction de Bulle. A la hauteur de Magnedens, alors qu'elle roulait sur la voie de droite, elle fut surprise par le ralentissement des véhicules qui la précédaient, du fait qu'un conducteur inconnu, au volant d'une camionnette s'engageait dans le trafic depuis la bande d'arrêt d'urgence. La conductrice freina et se déporta sur la gauche où elle heurta l'arrière d'une voiture, avant de s'immobiliser en travers de la voie. Dégâts 6000 francs. Le conducteur de la camionnette continua sa route, précise la police. Il est prié, ainsi que les témoins, de s'annoncer à la police de la circulation à Granges-Paccot, au 026/305 20 20.

# Les commissions ont commencé à siéger

**CONSTITUANTE** • Les 8 commissions ont fixé leur mode de travail et désigné leurs vice-présidents.

Les huit commissions thématiques de la Constituante ont toutes tenu leur première séance. Certaines ont même siégé 2 fois, communique le secrétariat de la Constituante, qui précise que les réunions ont été d'ordre formel. L'occasion pour ces commissions d'agender les prochaines séances ou de fixer leur mode de travail. Le point.

La **commission 1**, qui traite des principes fondamentaux, des relations extérieures et des langues, s'est ainsi réunie le 8 mars. Présidée par Nicole Devaud (udc, Villargiroud), la commission a nommé Bernadette Hänni (s, Morat) comme vice-présidente. Les membres, qui désirent que les problèmes d'ordre linguistique soient résolus pour que chacun puisse suivre les débats, souhaitent une traduction simultanée. Cette demande a été transmise au Bureau.

Le 23 février s'est réunie sous la présidence d'Adolphe Gremaud (ouverture, Fribourg) la **commission 2**, en charge des

droits et devoirs fondamentaux, ainsi que des buts sociaux. Elle a élu Joseph Rey (pcs, Fribourg) comme vice-président et nommé Eva Ecoffey (s, Villars-sur-Glâne), suppléante du président, et Isabelle Joye (dc, Domdidier) suppléante du vice-président. Enfin, les membres ont dressé la liste de tous les droits fondamentaux et des buts sociaux, et se disent prêts à entendre les représentants des groupes intéressés.

La **commission 3** (zâches de l'Etat, finances) s'est réunie le 16 février et en a profité pour élire Jean-Claude Maillard (dc, Prezvers-Noréaz) à la vice-présidence. Les membres ont été invités par leur présidente Erika Schnyder (s, Villars-sur-Glâne) à apporter leurs réflexions sur les différents thèmes à traiter.

La **commission 4**, chargée d'examiner les questions relatives à l'exercice des droits politiques, à la révision de la Constitution et aux dispositions transitoires, a tenu sa première séance le 21 février sous la présidence de Frédéric

ric Sudan (r, Bulle). L'occasion de désigner la socialiste Regula Brügger Häring (Schmitten) comme vice-présidente, et d'entendre un exposé d'Isabelle Chassot, avocate, députée et présidente de la commission parlementaire chargée de la révision de la loi sur l'exercice des droits politiques. Le 5 mars, cette commission s'est réunie une seconde fois.

La **commission 5** (parlement et gouvernement) a également siégé deux fois. Sous la présidence de Peter Jaeggi (pcs, Schmitten), cette commission a élu André Schoenenweid (dc, Fribourg) comme vice-président et écouté l'exposé du chancelier d'Etat René Aebischer sur le parlement.

Chargée du thème «Autorités judiciaires et médiation», la **commission 6**, présidée par Philippe Vallet (dc, Bulle) a élu le 21 février Patrick Gruber (s, Guin) à la vice-présidence.

La **commission 7** (structure territoriale), s'est réunie le 23 février et le 9 mars. Présidée par Laurent Schneuwly (dc, Corpa-

taux-Magnedens), elle a désigné Jean-Marie Masset (r, Montbrelloz) à la vice-présidence. Par ailleurs, la commission a décidé d'entamer son pensem par le thème des communes. Ensuite seulement, elle s'intéressera à la problématique des districts. Dans un premier temps, elle souhaite établir plusieurs cartes du canton (paroisses, cercles scolaires,...) afin de faire ressortir les différentes frontières et les actuelles collaborations entre communes.

La **commission 8** enfin, présidée par Marie Garnier (citoyenne, Fribourg), a élu le 21 février deux vice-présidents: Christian Moullet (s, Estavayer-le-Lac) et Claude Schenker (dc, Fribourg). Chargée d'examiner les questions relatives aux Eglises reconnues et autres communautés religieuses, ainsi qu'aux associations et aux partis politiques, la commission s'est interrogée sur le rôle que la Constitution doit accorder à ces trois piliers de la société, et comment elle doit les soutenir. KP